



## HONORAIRES VENTES

PRIX DE VENTE NET VENDEUR	% TTC
De 0 € à 500 000 €	5% TTC
De 500 001 € et +	4% TTC

*Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %*

- \* Honoraires MINIMUM pour parking, box, cave : 2.500,00 € TTC*
- Honoraires MINIMUM pour habitation, terrain : 5.000,00 TTC*
- Honoraires MINIMUM pour bureaux et murs de commerces : 10.000,00 € TTC*

*Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur et sont incluses dans les prix de vente affichés.*

*Elles comprennent les prestations de visite, de négociation  
et de constitution du dossier de vente*

*Nos estimations sont gratuites*



# HONORAIRES LOCATIONS

BAUX D'HABITATION SOUMIS A LA LOI DU 6 JUILLET 1989

## HONORAIRES PART LOCATAIRE

- ✓ prestations de visite, constitution du dossier, rédaction du contrat
  - ❖ Hors zones tendues et très tendues : 8 € TTC/m<sup>2</sup>
  - ❖ Zones tendues : 10 € TTC/m<sup>2</sup>
  - ❖ Zones très tendues : 12€ TTC/m<sup>2</sup>

Les tarifs s'entendent TVA comprises au taux de de 20%

	TTC	
HABITATION	<p><b><u>Location appartements :</u></b></p> <p><b>De 0 m<sup>2</sup> à 90m<sup>2</sup> :</b>            10 € TTC du m<sup>2</sup> à la charge du bailleur            10 € TTC du m<sup>2</sup> à la charge du locataire</p> <p><b>De 91m<sup>2</sup> et plus :</b>            7 € TTC du m<sup>2</sup> à la charge du bailleur            7 € TTC du m<sup>2</sup> à la charge du locataire</p> <p><b><u>Location maisons :</u></b></p> <p><b>De 0 m<sup>2</sup> à 90m<sup>2</sup> :</b>            10 € TTC du m<sup>2</sup> à la charge du bailleur            10 € TTC du m<sup>2</sup> à la charge du locataire</p> <p><b>De 91 m<sup>2</sup> à 120m<sup>2</sup> :</b>            9 € TTC du m<sup>2</sup> à la charge du bailleur            9 € TTC du m<sup>2</sup> à la charge du locataire</p> <p><b>De 120m<sup>2</sup> et plus :</b>            8 € TTC du m<sup>2</sup> à la charge du bailleur            8 € TTC du m<sup>2</sup> à la charge du locataire</p> <p><b>ETAT DES LIEUX D'ENTREE (pour Maison et Appartement)</b>            3€ TTC du m<sup>2</sup> à la charge du bailleur            3€ TTC du m<sup>2</sup> à la charge du locataire</p>	
PARKING, BOX	400,00 € TTC	<i>les honoraires sont à partager par moitié entre locataire et bailleur</i>
LOCAUX COMMERCIAUX/ PROFESSIONNELS	12% TTC du Loyer hors charges de la 1 <sup>ère</sup> période triennale	<i>les honoraires sont à la charge du preneur</i>



## HONORAIRES GESTION

Ces honoraires sont proposés par notre partenaire

	% HT	% TTC (TVA 20%)	
GESTION LOCATIVE	5.80 % du montant du quittance (loyer et charges)	6.96 % du montant du quittance	<i>les honoraires sont à la charge du propriétaire bailleur</i>
ASSURANCE RISQUES LOCATIFS	1,58 % du montant du quittance	1.90 % du montant du quittance	
<b>TOTAL:</b> GESTION LOCATIVE + ASSURANCE RISQUES LOCATIFS	7,38 % du montant du quittance	8.86 % du montant du quittance	